

Image not found or type unknown



Fonds de réserve travaux lors d'une vente

Par **SERT**, le **23/04/2008** à **15:10**

Nous vendons notre appartement. Un fonds de réserve pour travaux reste acquis à la copropriété. L'acquéreur doit-il nous rembourser ou non cette avance ? Est-ce négociable ou non ?

MERCI